

COMPTE-RENDU DE LECTURE

Je m'étais engagé devant notre Assemblée générale du 31 mars 2007 à commenter le livre :

LA JUDÉOMANIE **Elle nuit aux Juifs.** **Elle nuit à la République.**

Jean Robin

341 pages Éditions TATAMIS
15 rue Armand Carrel 75019 PARIS 2006, 19,90 EUR.

Jean Robin serait un "juif" dont la famille maternelle subit l'extermination nazie, ce qui ne l'incite pas à la mettre en doute (p. 18). Il a publié "Ils ont tué la télé publique" (éditions du Journalisme Continu 2006).

Le néologisme "judéomanie" se justifierait par des aperçus autobiographiques (pages 21 à 27), pour l'auteur "judéomane" côtoie "pyromane" (p. 23).

EN GUISE DE PROLOGUE.

Un des passages très convaincants du livre est le détournement pages 186 à 189 du sketch de Muriel Robin (apparemment sans lien de parenté) intitulé « Le Noir ».

En remplaçant « noir » par « juif », « nègre » par « youpin » et « blanc » par « goy » on obtient un effet aussi irrésistible mais ... suicidaire pour toute carrière professionnelle.

Sous sa forme « orthodoxe », si l'on peut dire, le sketch connaît un succès remarquable (page 188 « un des quinze plus grands sketches français de tous les temps », note 165 : Étude TNS-Sofres 27/11-5/12/2003 pour DMLSTV et TF1).

On peut l'entendre tous les jours sur « Rire et chansons ». Dieudonné, lui, a disparu de cette antenne (voir ma lettre ouverte à Dieudonné et Semoun dans la T.A. n° 118 mars 2004).

J'AI LU

un historique riche, parfois touffu, bien documenté : 25 ans de Judéomanie, 1980 à 2005. Des informations diverses que nous avons du supporter passivement au jour le jour pendant un quart de siècle à la une des journaux écrits ou télévisés sont reprises ici et mises dans une perspective historique, qui sera, de plus en plus celle des nouvelles générations.

1980

L'idéologie française avec ou sans guillemets, étude critique du livre de B-H Lévy.

1990 (le 13 juillet) La loi Gayssot.

Un des aspects les moins surprenants de cette loi n'est pas la quantité de personnages insoupçonnables qui ont pris position contre elle, soit au motif de l'inefficacité pronostiquée (un futur président de la République « à titre personnel », deux présidents du CRIF ..., Simone Veil interrogée sur l'opportunité d'une telle loi et la rejetant dès 1987 dans l'Express du 25 septembre), soit au motif qu'aucune loi ne saurait dire le vrai (Madeleine Rebérioux, Alfred Grosser, François Furet, Jacques Toubon, François Bedarida), auxquels s'ajouta plus récemment une cohorte d'historiens exaspérés par l'avalanche des « loix mémorielles » prétendant (ré)écrire l'histoire.

1995 L'allocution de J. Chirac au Vél d'Hiv.

En note, page 69, la tirade « Il s'en fout » en forme d'épiphore par Eric Zemmour ("L'homme qui ne s'aimait pas" Balland 2002 p. 185)

2000 (un autre 13 juillet, décret n° 2000-657).

L'indemnisation des orphelins de déportés juifs discriminés des autres (p. 81). L'UNODEF (Union Nationale des Orphelins des Déportés et Fusillés) protesta auprès du Premier Ministre Jospin (note 76 pp. 92 et 93). En vain.

1985-2005 Le dîner annuel du CRIF, « passage obligé » des gouvernements.

Note 86 page 106 commentaire de la Constitution par le juriste Guy Carcassonne : « Parce que seuls les individus sont titulaires de droits, égaux, la République ignore les groupes qui, par leur nature, introduiraient des discriminations (de « race », d'origine ...) entre les personnes ».

2000-2002 L'affaire Renaud Camus.

Rappel à partir du livre de Pierre Péan et Philippe Cohen « La Face Cachée du Monde » (éd. Mille et une nuits 2003).

2003-2005 L'excommunication de Dieudonné

2006 Où en est-on aujourd'hui ?

L'auteur rappelle l'incroyable « grande peur » organisée à partir des fabulations de Marie-Léonie Leblanc, « la passagère du RER D », qui porta plainte le 9/7/2004, prétendant avoir été agressée avec son bébé par des Noirs et des Maghrébins, qui l'avaient prise pour une « Juive ».

À cette époque il fallait donc qu'une agression crapuleuse réelle ou simulée soit identifiée « antisémite » ou assimilée pour susciter une réprobation nationale, universelle et médiatisée, sans jamais aucun retour postérieur des médias faussaires ou abusés. Jacques Chirac se précipita pour s'indigner et fermement condamner.

Une ministre, Nicole Guedj, tint à recevoir la fausse victime de ce qui n'était même pas un fait divers . « ... cette préférence pour une "victime" de la même origine est complètement déplacée, irresponsable, et contraire aux principes d'égalité de notre République » (pages 211 et 212, note 106 : Récit d'Yves Agnès Le grand bazar de l'info Michalon 2005).

Les plus que douteuses « agressions » contre le rabbin Gabriel Fahri qui défrayèrent la chronique étaient du même tonneau (p. 294 dépêche AFP et Xavier Benoroso sur RTL 05/9/2003). L'agression et les menaces étaient de pures inventions : un rapport de la brigade criminelle démontra que le « coup de couteau » relevait de l'automutilation.

L'auteur revient sur le traitement médiatique du calvaire de Dan Halimi 2005-2006 (pages 220 à 231).

Le 17 mars 2004 dans des conditions d'horreur identiques Sullivan Temeus, 16 ans, avait été séquestré, torturé et assassiné à Wattrelos près de Lille. Personne n'en parla.

CE QUE JE PENSE DU LIVRE.

Au moins un oubli : celui du dommage peut-être considéré comme collatéral infligé à l'Union des Athées, dont de bonnes âmes susurrent parfois qu'elle serait « négationniste », alors qu'elle procéda précisément à l'exclusion de Faurisson.